

**DELEGATION DE Monsieur Nicolas BRUGERE**

**D-2020/26**  
**Attribution d'aides en faveur des associations senior.**  
**Subventions. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de conforter la place des seniors dans la vie de la Cité, et de renforcer le lien social.

À cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 59 700 euros prévue au budget primitif 2020 programme seniors et de la répartir de la manière suivante :

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2020 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2018.

Associations	Montants 2020 (€)
<p><b>Aide aux aidants du Pavillon</b></p> <p>Soutien aux proches aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un handicap afin d'éviter les phénomènes d'épuisement et/ou l'isolement.</p>	2 000
<p><b>Alliance 33</b></p> <p>Accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille.</p>	6 000
<p><b>ALIFS (Association du Lien Interculturel Familial et Social)</b></p> <p>Accompagnement du vieillissement des publics âgés issus de l'immigration.</p>	3 000
<p><b>ALMA Gironde</b></p> <p>Prévention et lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés.</p>	200
<p><b>APSL (Association Prendre Soins du Lien)</b></p> <p>Prévention de la dépendance en favorisant le maintien de l'autonomie au domicile et en luttant contre l'isolement social des aînés. Promotion des déplacements en autonomie dans l'espace public (Mobil'Aînés).</p>	3 500
<p><b>Atelier Graphite</b></p> <p>Accompagnement social, administratif et juridique en offrant les services d'un écrivain public.</p>	7 000

<p><b>CACIS (Centre Accueil Consultation Information Sexualité)</b></p> <p>Projet « La sexualité et la vie affective des seniors ».</p>	2 500
<p><b>EGPE (École des Grands-Parents Européens Bordeaux Gironde)</b></p> <p>- Promotion de la réflexion et des recherches sur le rôle des grands parents dans la famille et la société (échanges, réunions, journées d'étude, orientation vers conseils juridiques...).</p>	1 000
<p><b>Familles en Gironde - Fédération de la Gironde</b></p> <p>Aide éducative budgétaire auprès des bénéficiaires.</p>	3 500
<p><b>GP Intencités – Centre social et culturel du Grand Parc</b></p> <p>Projet seniors : lutte contre l'isolement, prévention de la santé.</p>	3 000
<p><b>Gymnastique Volontaire Bordeaux Bastide</b></p> <p>Pratique de la gymnastique volontaire à destination des seniors du quartier</p>	1 000
<p><b>J'adore ce que vous faites</b></p> <p>Projet artistique intergénérationnel « Mémoire en friche ».</p>	1 000
<p><b>Le dire autrement</b></p> <p>Soutien au projet de création de la MAATA (Maison des Arts et Arts Thérapies d'Aquitaine), hébergée par l'EHPAD Terre Nègre.</p>	1 000
<p><b>Les Embobinés</b></p> <p>Projet de création artistique intergénérationnel « Œil pour œil »</p>	1 500
<p><b>Maison de la nutrition</b></p> <p>Projet d'ateliers cuisine « Bien vieillir, bien manger, bien bouger ».</p>	3 000
<p><b>MANA</b></p> <p>Prévention et lien social à destination des publics âgés de Bordeaux Lac. Ateliers collectifs de gym santé.</p>	2 000
<p><b>Pallia plus</b></p> <p>Aide aux familles confrontées au deuil / à la maladie.</p>	2 500
<p><b>Petits Frères des Pauvres de Bordeaux</b></p>	5 000

Soutien au projet associatif avec une logique de professionnalisation des bénévoles par le biais de la formation.	
<b>Phénix Ecoute et Paroles</b> Soutien au projet associatif dont ateliers d'échanges et d'écoute auprès des seniors des établissements senior de la Ville.	2 500
<b>Philosphères</b> Projet de collecte de témoignages des seniors du quartier pour le projet « Racontez-nous ».	1 500
<b>Ricochet Sonore</b> Actions musicales intergénérationnelles de proximité.	1 500
<b>Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conseil départemental de la Gironde</b> Soutien au projet associatif dont la mise à disposition d'un coordinateur de l'association pour superviser l'opération « Voisins Relais ».	4 000
<b>Vivre avec - Solidarité inter génération</b> Soutien au projet associatif : cohabitation senior / junior.	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>59 700</b>

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2019 – Art. 6574 – fonction 61 –

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. LE MAIRE**

Monsieur BRUGÈRE.

**M. BRUGÈRE**

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, c'est une délibération qui attribue à peu près 60 000 euros, 59 700 euros, à des associations pour nous aider dans notre politique auprès des seniors.

**M. LE MAIRE**

Merci beaucoup. Madame AJON.

**MME AJON**

Monsieur le Maire, Chers Collègues, je me permets au travers de cette intervention de revenir sur les résidences autonomie de notre ville et leurs résidents. En effet, Monsieur le Maire, si nos résidences autonomie répondent bien au décret du 27 mai 2016 fixant les prestations minimales auxquelles doivent avoir accès les résidents, elles sont néanmoins aujourd'hui, malgré tout, facteurs d'isolement des seniors qui y vivent, et cela devient inquiétant. Même si la plupart de ces résidences ont eu des rénovations pour les moderniser avec succès, aujourd'hui, parallèlement, la modernisation a enlevé la présence humaine 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur ces établissements.

Cette situation génère une grande solitude des résidents face aux problèmes techniques et humains que les plus alertes d'entre eux doivent gérer comme la chute de l'un d'entre eux ou encore une panne de chauffage en plein week-end, les laissant dans un grand désarroi. Alors que nous savons que les personnes rentrant en résidence autonomie rentrent en moyenne à 81 ans et qu'environ 30 % des résidents ont des troubles psychiques d'addiction ou de difficultés multiples, d'après les dernières études de l'UCANSS, vous comprendrez que cette situation ne peut pas perdurer dans l'intérêt et le confort de leur sécurité.

De plus, le manque de lien avec les partenaires et le CCAS font qu'il n'y a aucun partenaire ni aucun temps social auprès de ces résidents. Pas de permanences sociales au sein de la résidence, ce qui laisse nombre de résidents dans des situations d'isolement humain et difficultés financières importantes.

Aussi, Monsieur le Maire, Chers Collègues, j'aimerais véritablement que nous allions regarder ensemble les recommandations de l'ANESM, et que nous y répondions afin de créer une rupture d'isolement et un meilleur accompagnement de ces âgés qui sont, je vous le jure, Monsieur le Maire, j'imagine que vous irez les voir en ces temps électoraux, et vous pourrez les entendre, ils sont en grande, grande précarité et isolement, et c'est inquiétant. Merci à vous.

**M. LE MAIRE**

Vous voyez, la différence entre nous, c'est que moi, je n'attends pas les périodes électorales pour aller les voir. Voilà.

Allez, Monsieur BRUGÈRE.

**M. BRUGÈRE**

Je suis très étonné par cette intervention, même un peu dubitatif. La politique que nous menons avec les seniors, depuis de très longues années, c'est une politique justement de lutte contre l'isolement. Et, par exemple, un élément très moteur, qui nous a permis de construire beaucoup de choses, cela a été le PAERPA.

Grâce à Michèle DELAUNAY, à l'époque, Ministre en charge des personnes âgées, on a pu mettre en place une expérimentation qui nous a permis de mettre en place quantité d'actions, et on arrive, par exemple, à un numéro de téléphone unique, le 0 800 625 885 qui permet à toute personne, toute la journée, et même le week-end, toute personne âgée, aux familles, aux professionnels, quelle que soit la difficulté rencontrée par la personne âgée ou sa famille, d'avoir un lien avec le CCAS, un lien avec le service des seniors de la Ville de Bordeaux pour une prise en charge. Première chose.

Deuxièmement, nous avons effectivement, comme vous l'avez dit, réhabilité quantité de nos résidences autonomie. Dans ces résidences autonomie, on a de multiples activités. On a à peu près 8 000 spots d'activités par an pour les seniors qui nous disent même souvent qu'ils ne savent pas que choisir, tellement il y a d'activités.

Troisièmement, vous faites référence au fait que, depuis 2012, nous n'avons plus de personnes qui sont la nuit sur place pour la prise en charge des accidents ou des incidents. Nous avons effectivement remplacé les personnes qui étaient sur place et qui, le plus souvent, dormaient, et que le plus souvent on ne pouvait pas joindre parce qu'ils étaient loin du téléphone ou de l'alerte, par un système d'alerte. À chaque résident, il est donné une téléassistance que la personne peut appeler, jour et nuit, depuis son lieu de vie, son appartement. Quatre personnes du CCAS sont en permanence de garde, et dès qu'il y a un souci, la permanence se rend sur place. Et à plusieurs reprises, vous avez cité le cas d'une chute, mais à plusieurs reprises, il y a eu des chutes, il y a eu des problèmes qui se sont posés, et instantanément, rapidement, les personnes d'astreinte du CCAS se sont rendues sur place. On a une bien meilleure réponse, une bien meilleure sécurité avec cette approche qu'avec l'approche d'une personne qui était sur place et qui dormait.

Dernier élément, la lutte contre l'isolement, c'est un travail que nous faisons au fond depuis des années. Par exemple, nous avons une référence de plus de 2 000 personnes que l'on peut contacter, en période de canicule, mais pas seulement, dès qu'il y a un problème d'isolement. Donc, notre politique est une politique qui est, au contraire, construite pour lutter contre l'isolement et pour lutter contre le fait que les personnes puissent rester seules chez elles. Pour qu'elles restent justement seules chez elles, notre politique c'est une politique de maintien à domicile. Aujourd'hui, par exemple, à 85 ans, 92 % des personnes vivent chez elles. À 95 ans, 70 % des Bordelais et des Bordelaises vivent chez elles. À 100 ans, on a encore une personne sur deux qui vit chez elle parce que la politique que nous menons est une politique de lutte contre l'isolement et d'accompagnement.

#### **M. LE MAIRE**

Merci. Alors, qui demande la parole ? Madame AJON.

#### **MME AJON**

Monsieur le Maire, Chers Collègues, non, ce n'est pas qu'en périodes électorales, je vais reprendre, mais je crois que je vous ai fait une intervention à peu près tous les ans sur ce sujet depuis 2012.

#### **M. LE MAIRE**

C'est la fin de votre intervention. Vous aviez l'air de laisser penser que je ne m'intéressais à eux qu'en périodes...

#### **MME AJON**

Non, non, je vous demandais si vous alliez y passer. Je vous laisserai me répondre après, je vais essayer de finir mon propos, pour une fois.

**M. LE MAIRE**

Non, cela y est, je vous ai répondu.

**MME AJON**

Je vous invitais juste à y passer, et pourquoi pas y passer ensemble.

**M. LE MAIRE**

Avec plaisir, on ira tous les deux.

**MME AJON**

Tous les week-ends, il n'y a qu'un seul numéro, le 0 825. En cas de panne de chauffage, on leur donne un autre numéro à appeler, j'y étais. Elles ont passé la journée à se perdre dans les lignes, dans les machins. Les personnes âgées de cette résidence sont restées deux jours sans chauffage et sans réponse. Donc, ce n'est pas vous dire que vous faites mal votre travail, je vous dis qu'aujourd'hui il y a sûrement quelque chose à faire de mieux. Donc, ce n'est pas une attaque. C'est dans l'intérêt de ces personnes, et uniquement, je vous parle des personnes en résidences autonomie municipales. Sur ce point-là, il y a un problème, et il faut les entendre. Elles ont peur. Elles se sentent seules. Elles sont isolées, et celles qui sont les plus valides sont en train de prendre en charge les moins valides, et il y a un problème. Vous ne voulez pas l'entendre. Vous êtes dans l'autosatisfaction, j'en suis désolée parce que moi, je suis inquiète sur ces gens que je rencontre, et je les sens de plus en plus seules.

**M. LE MAIRE**

Madame LIRE.

**MME LIRE**

Monsieur le Maire, Chers Collègues, je voudrais apporter quand même quelques précisions aux propos que tient Madame AJON. Je voudrais rappeler que les personnels qui travaillent dans nos résidences autonomie sont quand même là du matin au soir. Elles font un contrôle des personnes le matin, et les personnes quand elles s'absentent se signalent. Si elles ne se signalent pas, le personnel monte ou va voir les résidents pour savoir si tout va bien, premièrement. Et je rappelle aussi que la Ville, en 2014, a adhéré au Réseau francophone « Villes Amies des Aînés », que nous avons eu notre première attestation comme quoi nous avons bien mené les actions qui avaient été définies dans le plan d'action. Il s'agissait de 83 actions pour lutter principalement contre l'isolement des personnes âgées.

Nous avons élaboré un second plan d'actions, et de 83, nous sommes passés à 125 actions. Ce plan a été élaboré avec toutes les parties prenantes de la ville : les associations, les personnes âgées, les services de la Mairie. Le Réseau francophone « Villes Amies des Aînés » nous a certifiés encore une fois sur notre démarche, et bien entendu, il y a eu une évaluation faite de toutes nos actions.

Monsieur BRUGÈRE a rappelé que nous avons beaucoup d'animations dans nos clubs. Avec Monsieur le Maire, nous sommes allés régulièrement dans les résidences, et je peux témoigner qu'il n'y a pas eu de plainte de la part de certains résidents. Il y a des choses à améliorer, c'est évident, mais c'est le but également de toute démarche et de toute évaluation quand il se passe des évaluations au niveau du réseau francophone des... Si, Madame AJON, si nous n'avons pas élaboré cette démarche en concertation avec les personnes intéressées par cette démarche, nous n'aurions pas été certifiés par le réseau.

Vous mettez en doute aussi les capacités de nos personnels à pouvoir encadrer ces structures-là, c'est fortement désagréable pour eux. J'espère qu'ils en tiendront compte.

### **M. LE MAIRE**

Merci de ces précisions. Madame DELAUNAY.

### **MME DELAUNAY**

Je crois, Monsieur le Maire, et cher Nicolas BRUGÈRE que le meilleur thermomètre, c'est ce que disent les personnes âgées parce qu'elles s'expriment volontiers, généralement sans aucun souci partisan. Elles expriment vraiment leur vécu, et c'est vrai qu'en particulier le week-end, et Emmanuelle a eu totalement raison de le souligner, elles se sentent isolées. Vous le savez, les week-ends, que ce soit en été ou en hiver pour des raisons différentes, on vit plus difficilement la solitude et l'isolement, et en particulier pour l'exemple très concret qui a été donné en cas de panne sur le chauffage, c'est vécu difficilement.

Vous voyez la loi, et vous vous en souvenez, la loi ASV a financé un demi-poste par résidence autonomie pour l'animation. On aurait pu espérer que, parallèlement, et en raison de ce bénéfice, il y ait une présence plus continue pendant les week-ends. Cet enjeu des résidences autonomie est aujourd'hui essentiel dans le prix du foncier que vous connaissez et le prix des loyers. C'est vraiment une question cruciale, et je suis sûre que notre objectif est de faire mieux pour des gens qui en ont besoin, qui sont dans la dernière partie de leur vie et auxquels on doit beaucoup d'entourage et de sollicitude, et en particulier quand ils ont des revenus relativement modestes. Donc, sur toutes ces questions de l'âge, on n'est pas dans une bataille. On est dans une volonté, et en particulier Emmanuelle AJON, on est dans une volonté d'améliorer la situation.

### **M. LE MAIRE**

Merci pour la sagesse de vos propos. Monsieur DAVID, Yohan.

### **M. Y. DAVID**

Merci Monsieur le Maire. En continuité de ce qu'a dit Madame DELAUNAY, juste de rappeler que mardi dernier, 21, il y avait un Conseil d'administration du CCAS où le sujet a été abordé, et d'inviter Madame AJON qui est membre de ce Conseil d'administration à venir nous en parler à ce moment-là parce que nous avons débattu. Je peux vous assurer qu'Anna-Maria TORRÈS est extrêmement active sur ces sujets-là, et que l'on pourrait construire ensemble. Merci.

### **M. LE MAIRE**

Merci. Monsieur BRUGÈRE.

### **M. BRUGÈRE**

Oui, je suis toujours un peu dubitatif sur cette intervention. En tout cas, nous avons 800 résidents dans nos résidences autonomie. Ce sont des résidences autonomie, c'est-à-dire que les personnes qui vivent dans ces résidences sont des personnes qui sont en situation sociale plutôt difficile ou précaire, que l'on accompagne, comme l'a dit Marie-Françoise LIRE, tous les jours. De 8 heures et demie le matin jusqu'à 18 heures le soir, il y a des personnes qui sont là, du lundi au vendredi, pour l'accompagnement des personnes qui sont dans ces résidences autonomie. Le week-end, les personnes sont en autonomie que le reste de la semaine. S'il y a un souci technique ou médical, ou une chute ou de quoi que ce soit, le système est organisé pour que les personnes soient accompagnées 24 heures sur 24, y compris la nuit. Le jour, pendant la semaine, il y a quatre animateurs et professionnels qui sont sur place dans les résidences. Le week-end, ce sont des équipes de permanence qui assurent la permanence en cas de besoin dans des résidences autonomie. Je vis dans cette résidence parce que je suis autonome.

### **M. LE MAIRE**



Merci. Madame TORRÈS.

**MME TORRÈS**

Oui, Monsieur le Maire, Emmanuelle AJON, je pense que nous ne parlons pas des mêmes résidences parce que je viens de passer dans toutes les RPA et, à aucun moment, j'ai senti cet isolement de la part des personnes âgées. La personne âgée, elle tombe dans une résidence de la ville comme elle peut tomber chez elle.

**MME DELAUNAY**

Cela, c'est sûr.

**MME TORRÈS**

Les problèmes de chauffage, il y en a eu effectivement, mais à chaque fois, il a suffi que j'appelle les services, et de suite les problèmes de chauffage ont été résolus. Je peux vous donner l'exemple de la RPA Buchou où j'ai eu connaissance de cela, le problème a été résolu assez vite. Donc, je pense que nous ne parlons pas des mêmes résidences, Madame Emmanuelle AJON.

**M. LE MAIRE**

Merci. Allez, Madame AJON, une dernière intervention.

**MME AJON**

Je remets vraiment le point sur la question qui est celle due au week-end, justement, moment où il n'y a pas le personnel municipal, Madame LIRE, et absolument pas de remettre en question leur travail justement. C'est sur le temps du week-end. La résidence Bonnefin qui n'a pas eu de chauffage pendant plusieurs jours n'a pas pu être réparée pendant le week-end parce qu'ils n'ont pas été capables en effet d'appeler cette fameuse plateforme. Donc, voilà, vous dire qu'ils sont parfois en difficulté, mais vous ne voulez pas l'entendre. Formidable, écoutez, on est en période électorale, on ne peut plus poser de questions, on ne peut plus travailler, on ne peut plus chercher à améliorer ensemble. Ce n'est pas un problème.

**M. LE MAIRE**

La preuve que si, il n'y a pas de censure.

On va passer au vote. Qui est contre ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. Qui est pour ? Donc, adoptée à l'unanimité. Merci.

Point suivant.

**MME MIGLIORE**

Délégation de Madame Anne BRÉZILLON. Délibération 27 : « Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions 2020. »

Aides indirectes - Subventions 2020  
Compte Administratif 2018

Subvention - Association	Aide indirectes 2018 - Montant
Total	33 926,94
ALLIANCE DEPARTEMENT 33, JUSQU'AU BOUT ACCOMPAGNER LA VIE...	6 954,00
ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL - ALIFS	2 328,53
ASSOCIATION PALLIA PLUS	364,00
ASSOCIATION PRENDRE SOIN DU LIEN - APSL	1 244,77
CENTRE ACCUEIL CONSULTATION INFORMATION SEXUALITE - CACIS	317,00
ECOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPEENS BORDEAUX-GIRONDE - EGPE BORDEAUX-GIRONDE	924,00
FAMILLES EN GIRONDE - FEDERATION DE LA GIRONDE	590,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	9 258,37
LES PETITS FRERES DES PAUVRES DE BORDEAUX	294,80
MAISON DU DIABETE, DE LA NUTRITION, DE L'OBESITE ET DES RISQUES CARDIOVASCULAIRES	1 085,00
MANA	253,00
PHENIX ECOUTE ET PAROLES	5 040,00
PHILOSOPHERES	1 457,33
VIVRE AVEC - SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES	3 816,14